

M. MURRAY: Combien y en a-t-il eu?

M. WARDROPER: Je n'ai pas ce chiffre ici, mais je ne crois pas que leur nombre représente un bien fort pourcentage du groupe de Japonais qui sont retournés dans leur pays pendant la guerre. Au début des hostilités, il ne se trouvait au Japon qu'environ 200 Canadiens adultes de race japonaise. Toutefois, un certain nombre d'enfants ont atteint l'âge du service militaire au cours de la guerre et ont été appelés.

M. MURRAY: Au moment de la déclaration de la guerre, combien de Japonais sont partis du Canada pour s'en aller servir dans les forces armées du Japon?

M. WARDROPER: Il se peut que quelques-uns aient été appelés.

M. MURRAY: Surtout dans la Marine?

M. WARDROPER: C'est possible.

M. MURRAY: Vous ne possédez pas de liste à cet effet?

M. WARDROPER: Personnellement, je n'en ai pas. Il est possible et même probable qu'on puisse s'en procurer.

M. MURRAY: Monsieur le président, je suis d'avis qu'il faut bien retenir ces faits. Certes, ce qui est passé est passé, mais ce serait pure folie de répéter les erreurs qui ont été commises il y a quelques années. La question de la double nationalité est des plus importantes.

Le PRÉSIDENT: Nous ferons consigner au compte rendu le désir exprimé par M. Murray.

M. MURRAY: Je suis persuadé que cette liste, si elle existe, doit être produite.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres questions à poser sur l'immigration? Nous avons encore un autre sujet à discuter, celui de la propriété, mais je ne crois pas que le temps nous permette d'en faire l'examen à cette réunion-ci. Nous siégeons déjà depuis près de deux heures et je pense que nous pourrions étudier cette question au complet lors de notre prochaine réunion.

Les membres consentent-ils à se réunir jeudi, à 4 heures de l'après-midi? Je demande à tous les membres qui désirent apporter des documents en vue du rapport final du Comité de bien vouloir le faire à la prochaine réunion.

M. CROLL: Si j'ai bien compris, monsieur Murray, vous avez demandé une liste à M. Wardroper?

Le PRÉSIDENT: M. Murray n'a demandé qu'un rapport numérique.

M. CROLL: Très bien. Je pensais qu'il avait demandé des noms et je me souviens que ces renseignements ont déjà été fournis.

Le PRÉSIDENT: Il est donc convenu que nous nous réunirons jeudi, à 4 heures de l'après-midi.